

**Construction du poste de Bolton et de sa ligne d'alimentation
Rencontre Hydro-Québec – Municipalité de SEDB
16 juin 2026 13h30, en visio-conférence**

PRÉSENTS : Diane Desjardins, mairesse
Vincent Jarry, conseiller municipal
Cristina Chiurtu, directrice générale
Catherine Bouchard, cheffe de projet
Éve-Marie Jodoin, Conseillère, affaires régionales
Harry Miland, ingénieur HQ

1) Mot de bienvenue de la Mairesse

DD souhaite la bienvenue à tous. Nous avons une heure de disponible pour cette rencontre.

2) Comité de suivi local

a. Médiateur et comité de suivi

DD a envoyé aux participants à la rencontre des projets de documents sur les règles d'organisation du comité paritaire.

CB informe les participants que H-Q voudrait faire appel aux services d'un médiateur accrédité indépendant pour aider à reconstruire la confiance entre les parties prenantes et pour mettre les bases de la constitution du comité de suivi HQ-SEDB-Citoyens.

Un appel d'offres pour obtenir des soumissions a été envoyé à deux firmes et la date limite de réception des soumissions est le 19 juin 2026. Le médiateur devra détenir l'accréditation de médiateur.

CC a demandé une copie de l'appel d'offres. Une fois les soumissions reçues, la municipalité fera un choix du médiateur, de commun accord avec H-Q. Les CV seront présentés aux parties pour déterminer le choix du candidat.

Dans une première étape, le médiateur choisi rencontrera la municipalité et H-Q pour définir le rôle et les objectifs de ce comité paritaire. Les parties décideront par la suite de la structure du comité et de la fréquence de rencontres.

VJ demande à H-Q d'impliquer dans ce comité des représentants avec un pouvoir décisionnel réel, étant donné que la municipalité y participe avec des personnes élues qui

ont un pouvoir décisionnel. Mme Bouchard confirme qu'en tant de chargée de projet, elle a un pouvoir décisionnel concret au sein de H-Q.

Les représentants de H-Q mentionnent que, si, à la suite des discussions et analyses, un nouveau trajet est proposé, il devra être présenté à la table de discussions régionale où siègent les élus des autres municipalités touchées. La transparence et la collaboration avec les autres municipalités sont nécessaires.

3) Retour sur les préoccupations des citoyens

a. Séance du Conseil du 2 juin 2026

DD remarque le fait que H-Q n'a toujours pas répondu aux demandes répétées de la municipalité et des citoyens d'avoir des explications plus détaillées et précises au sujet des critères du choix du trajet.

VJ explique qu'on aurait besoin des exemples concrets et des critères de pondération qui ont été utilisés lors de l'analyse. CB affirme que H-Q n'utilise pas la pondération dans le choix de trajets. DD et CC expriment l'appréhension du fait que H-Q semble avoir choisi le trajet apparemment plus simple, sans avoir fait des analyses plus approfondies pour justifier ce choix.

b. Disponibilité de rapports environnementaux

DD demande des documents ou des rapports qui ont été produits par H-Q dans le cadre de leur analyse du trajet et lesquels pourraient nous aider à mieux comprendre ce choix. CB note la demande et verra à informer la municipalité de la complétion et de la disponibilité de documents demandés.

Faute de temps, les sujets en suivis sont reportés à une prochaine rencontre.

Les prochaines étapes sont : la réception de l'appel d'offres, la réception des CV, le choix du ou de la candidat (e) par les deux parties, critères déterminants la structure et rôle du comité ainsi que la fréquence des rencontres.

4) Suivis

a. Trajets alternatifs

b. Choix du site du poste

5) Varia